



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA FHF ET LA COUR DES COMPTES DANS LES PAS DU MEDEF

Nous jugeons les derniers propos de la FHF sur les 35 heures comme INACCEPTABLES et comme une véritable provocation envers les personnels hospitaliers. Des propos qui ne peuvent que nuire au climat social et en rajouter à la tension extrême que connaît actuellement l'hôpital. Si on veut mettre le feu, on ne fait pas mieux.

Nous n'acceptons pas que, sous pressions budgétaires, les conditions de travail soient encore plus sacrifiées, alors qu'elles sont déjà déplorables. Nous rappelons que, de par leur attachement aux malades et à l'exigence de qualité envers le service public, l'hôpital ne pourrait fonctionner.

Ce n'est pas les 35 heures qui ont désorganisé l'hôpital, mais l'insuffisance de créations d'emploi et le passage du travail en 12 heures impulsé par les directions pour faire l'économie d'une équipe par rapport aux trois-huit.

Par ailleurs, nous rappelons que cette disposition a été assortie d'un blocage des salaires. Si les 35 heures étaient remis en cause aujourd'hui, à l'hôpital, les salariés seraient doublement perdants.

La CGT refuse que les salariés soient la variable d'ajustement des politiques d'austérité.

Alors que la très grande majorité des usagers expriment leur confiance et leur remerciement aux personnels qui font preuve d'un grand professionnalisme, les directions, les technocrates des services du ministère affichent leur plus grand mépris.

Au lieu de la reconnaissance, les personnels se voient opposer une remise en cause de reconnaissance de la pénibilité du travail par la CNRACL et réalisent concrètement aujourd'hui, que le passage des infirmiers en catégorie n'était qu'un marché de dupe.

La CGT appelle les personnels à réagir avec leur organisation syndicale, en faisant connaître à leur direction, leur opposition à propos de la FHF.

Face à toutes les attaques des droits acquis, au futur PLFSS déjà annoncé comme étant le plus rigoureux de l'histoire, à la future loi santé, la CGT appelle les personnels à s'inscrire en nombre dans la journée d'action interprofessionnelle du 16 octobre 2014.

Paris, le 17 septembre 2014

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

382

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr